

SOLIDARITÉ agricole

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Estrie
L'Union des producteurs agricoles

Avril
2019
Vol. 32, n° 2

Solution : soutenir les producteurs pour les biens et services écologiques rendus



François Bourassa, président

Le printemps est enfin arrivé et beaucoup d'entre nous ont trouvé l'hiver long. Malgré le froid de l'hiver, des dossiers chauds ont alimenté les discussions.

D'abord, les compensations promises aux productions sous gestion de l'offre pour colmater les pertes de marchés causés par les trois accords de libre-échange ont nécessité beaucoup de discussions au sein de divers comités et ont créé nombre d'attentes chez les producteurs. Les sommes annoncées dans le budget sont une bonne nouvelle en soi, mais la façon de le distribuer n'est pas encore connue.

Puis, le thème de la protection de l'eau et par ricochet, celui de l'utilisation des pesticides nous préoccupe et prend de plus en plus de place dans l'espace médiatique. Chaque année, la publication des ventes de pesticides enregistrées par le ministère de l'Environnement se traduit par un doigt pointé vers l'agriculture. Ajoutons à cela la controverse autour des études scientifiques ayant servi à l'homologation du glyphosate par Santé Canada pour les 15 prochaines années. Il n'en fallait pas plus pour que les décideurs politiques soient sollicités.

La demande conjointe de l'UPA, d'Équiterre et de la Fondation David Suzuki au gouvernement du Québec de tenir une

commission parlementaire sur les risques associés aux pesticides a pour but d'avoir l'heure juste. Une telle consultation publique permettrait aussi de faire connaître les efforts déployés par les producteurs agricoles visant à minimiser les impacts négatifs des pesticides sur l'environnement.

L'UPA répète depuis l'an dernier que le gouvernement du Québec doit se doter d'un Plan vert, bien financé, pour espérer répondre aux attentes de la société; tout en accompagnant les producteurs. La recherche d'outils pour obtenir de bons rendements tout en diminuant le risque pour l'environnement et la santé doit être soutenue financièrement. Les producteurs ne doivent pas être seuls à payer. Ils doivent notamment être rétribués pour les biens et services écologiques qu'ils rendent et qui profitent à toute la société.

Bio, agriculture raisonnée, permaculture sont toutes des techniques qui méritent d'être développées afin de les rendre encore plus accessibles. Aucun producteur ne souhaite payer pour des pesticides utilisés en trop. Ils doivent donc avoir accès à davantage d'information leur permettant de prendre des décisions éclairées.

Je le répète; l'agriculture fait souvent partie de la solution. L'adaptation aux changements climatiques et la protection de l'eau sont des réalités tangibles qui préoccupent le milieu agricole. Nous, productrices et producteurs agricoles, sommes disposés à en faire plus pour améliorer la situation. Nous souhaitons toutefois que nos actions soient reconnues et soutenues.

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la
Fédération de l'UPA-Estrie
4300, boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)
Sans frais 1855 741-8905
www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 2 950 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 24 mai 2019
Date de parution : 11 juin 2019

DANS CE NUMÉRO :

Prendre du temps pour soi.....	3
Plan de gestion de la faune	5
Sondage sur la formation agricole	7
Distribution d'arbres feuillus	10
Lancement de Restaurants complices	19

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.	Derek Callaway		Bovine, foin	Memphrémagog
2.	Élevages Troalen inc. (Les)	Étienne Troalen	Porcine	Haut-St-François
3.	Érablière Blais-Grenier inc.	Rémi Blais	Acéricole	Granit
4.	Érablière SA Therrien SENC	Annik Larrivée	Acéricole	Granit
5.	Érablière Stukely inc.	François Rhéaume	Acéricole	Memphrémagog
6.	Ferme Couture inc.	François Couture	Maraîchère, fraises et framboises	Granit
7.	Ferme Creagmont inc.	Michael Macdonald	Bovine, laitière	Memphrémagog
8.	Ferme de la Verdure inc.	Laurent Brouillard	Ovine	Val-St-François/ Sherbrooke
9.	Ferme L. Bolduc inc.	Lucas Bolduc	Bovine, acéricole	Haut-St-François
10.	Ferme Maraîchère Audet SENC	Jacynthe Gagnon	Maraîchère, foin	Granit
11.	Gestion G 16 inc.	Alain Giroux	Acéricole	Granit
12.	Cassandra Hautcoeur Veillette		Maraîchère	Val-St-François/ Sherbrooke
13.	Lapinambourg SENC	Sabrina Rhéaume	Maraîchère et cunicole	Coaticook
14.	Yan Mongrain (Pisciculture Yan Mongrain)		Aquaculture	Des Sources
15.	Sarah Côté-Morin (Ferme L'Étincelle)		Maraîchère, volaille et caprine	Haut-St-François
16.	Ranch de Deb et Seb SENC	Sébastien Brière	Bovine et acéricole	Haut-St-François
17.	Cody Wallis-Standish		Foin	Coaticook
18.	Hélène Thompson		Bovine	Haut-St-François
19.	Annie Viens et Maxim Paré		Ovine	Coaticook
20.	Mathieu Vigneault		Acéricole	Frontenac

*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

Offre printanière du Collectif en formation agricole de l'Estrie

Stéphanie Forcier, répondante en formation agricole et conseillère à la vie syndicale

ACÉRICULTURE ET FORÊT				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Abattage d'arbres contrôlé (avec ou sans certification de la CNESST)	16 h	Coaticook	11-18 mai	425 \$
Entretien et utilisation de la débroussailluse	14 h	Windsor	27-28 avril	77 \$/200 \$
Friandises et dérivés à l'érable	16 h	Coaticook	4-5 mai	85 \$/220 \$
Perfectionnement en transformation des produits de l'érable	8 h	Sherbrooke	15 mai	57 \$/160 \$
AGROENVIRONNEMENT				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Utilisation des pesticides en milieu agricole	16 h	Coaticook	25 avril-2 mai	495 \$
Spécialisation des pesticides	6 h	Coaticook	9 mai	
PRODUCTION VÉGÉTALE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Culture de ginseng en milieu forestier	7 h	Coaticook	4 mai	53 \$/200 \$
Culture du chanvre industriel	6 h	Weedon	9 avril	50 \$/130 \$
Introduction à la culture de camerises	8 h	Par VIA	5 avril	53 \$/230 \$

Inscrivez-vous en ligne sur uplus.upa.qc.ca ou par téléphone auprès de Julie Moreau au 819 346-8905, poste 138.



Les membres du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie ont droit à un rabais de 50 % (jusqu'à concurrence de 100 \$) sur les formations.



Prendre le temps... de prendre le temps

Hélène Bourgoïn, T.E.S, travailleuse de rang pour la région Centre-du-Québec

Dans le milieu agricole, on entend souvent dire : « Je ne peux pas, je n'ai pas le temps ». Il est vrai que le travail d'agriculteur ou d'agricultrice est de plus en plus demandant. De nos jours, il y a beaucoup plus de paperasse à remplir, de normes à respecter, de niveaux de performance à atteindre, de contraintes environnementales à penser, et ce, tout en faisant bonne figure auprès des familles urbaines.

Au travers de tout cela, on veut passer du temps avec sa famille, être un bon parent et une bonne conjointe ou un bon conjoint pour sa douce moitié. Mais où est la place réservée pour soi, pour s'occuper de soi, de son bien-être et de sa santé mentale?

Être parfait partout, en tout, et tout le temps relève de l'impossible. C'est pourtant ce que visent certains agriculteurs et agricultrices avant de réaliser qu'ils sont extrêmement épuisés. Qui n'a jamais dit ou entendu dire ce commentaire dans le milieu agricole : « Je ne peux pas prendre congé. Je n'ai personne pour faire l'ouvrage à ma place »? En effet, dans ce milieu, il n'est pas rare d'être à bout de souffle.

Réaliser qu'on est fatigué n'est pas un signe de faiblesse, mais plutôt un signal d'alarme : un gros bouton panique qui *flashe* pour nous convaincre de prendre du temps pour soi.

Un investissement pour l'entreprise

Mais comment prendre du temps pour soi tout en ayant constamment en tête le bon fonctionnement de l'entreprise agricole? Est-ce possible de prendre du temps pour soi dans cette réalité qui avance à la vitesse grand V? La réponse est oui! Mais comment y arriver?

L'important est de garder en tête qu'une entreprise en santé commence par un capitaine en santé. Il faut voir cet aspect comme un investissement pour soi, pour l'entreprise, pour le bien-être humain. Il faut prendre le temps : prendre le temps de sortir de sa ferme pour voir le problème sous un autre angle et y apporter des modifications bénéfiques par la suite.



Bien sûr, cela ne se fera pas sans effort et cela peut prendre du temps. Écoutez-vous, évadez-vous en famille et sortez de votre quotidien. Changer d'air vous permettra de voir vos actifs différemment, avec un autre regard. Osez appeler un ami ou un membre de la famille que vous avez négligé ces dernières années. Prenez le temps de donner de vos nouvelles à un être cher à vos yeux. Parler ne peut que vous faire du bien et changera votre vision du travail, de la vie. Prenez congé d'une traite ou deux en ne le voyant pas comme une dépense, mais bien un gain pour l'entreprise. Allez marcher en forêt, dans votre bois ou même au centre-ville. Surprenez-vous à faire autre chose que de l'agriculture l'espace de quelques heures.

Vous serez un meilleur parent, un meilleur associé, un meilleur conjoint ou une meilleure conjointe, un meilleur fils ou une meilleure fille, car vous miserez sur ce qui est le plus important à la ferme : VOUS. Faites de vous-même votre priorité et tout le monde en sortira gagnant et heureux.

Finalement, l'important est de savoir s'arrêter pour mieux repartir. Les congés, les vacances, les moments de détente sont importants, mais encore faut-il les prendre. Il n'est pas nécessaire de partir une semaine dans le Sud pour décrocher. Après tout, une soirée cinéma ou une bonne assiette au restaurant à l'occasion n'a jamais tué personne. Et si on prenait le temps...

Sondage

Vous êtes producteur agricole et vous rencontrez des difficultés à faire abattre vos animaux? Nous voulons connaître votre opinion.

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale

À l'heure actuelle, il n'existe aucun portrait exhaustif des besoins, des services et des opportunités en matière d'abattage et de transformation des viandes pour la région de l'Estrie. L'UPA-Estrie, le MAPAQ et le CLD du Haut-Saint-François se sont associés pour réaliser une étude, qui a pour objectif de documenter les enjeux de l'abattage des animaux de fermes dans la région, plus particulièrement pour les productions de niche et les plus petits volumes d'animaux.

Un sondage est présentement en ligne au www.sondageonline.com/s/2ce18fa. Merci de prendre quelques minutes pour y répondre. Le lien est aussi accessible via la page [Facebook de la Fédération de l'UPA-Estrie](#).

Augmentation du salaire minimum au 1^{er} mai

Valérie Giguère, conseillère à la main-d'œuvre agricole



Le salaire minimum passera à 12,50 \$ de l'heure à compter du 1^{er} mai 2019.

Pour vous donner un aperçu, voici l'évolution du salaire minimum dans les trois dernières années

Taux	2017 (jusqu'au 30 avril 2018)	2018 (À partir du 1 ^{er} mai)	2019 (À partir du 1 ^{er} mai)
Salaire minimum (taux général)	11,25 \$/h	12 \$/h	12,50 \$/h
Taux pour cueillette de framboises	3,33 \$/kg	3,56 \$/kg	3,71 \$/kg
Taux pour cueillette de fraises	0,89 \$/kg	0,95 \$/kg	0,99 \$/kg



Vous songez à embaucher un travailleur étranger temporaire?

Saviez-vous que l'Union des producteurs agricoles, à travers ses centres d'emploi agricole, peut vous accompagner dans le processus? Pour en savoir plus sur les programmes disponibles, les étapes à franchir et vos responsabilités comme employeur, contactez le centre d'emploi agricole de votre fédération régionale.

www.ptet.upa.qc.ca



Gestion de la faune

Le MFFP fait preuve d'ouverture face aux recommandations des producteurs

Mariane Paré, agr., conseillère à la vie syndicale

Le ministère des Forêts de la Faune et des Parcs (MFFP), l'unique gestionnaire de la faune au Québec, reconnaît que ses derniers plans de gestion des grands gibiers n'ont pas atteints les objectifs visés. Les règlements de chasse contraignants, les changements climatiques, la croissance des cultures céréalières et bien d'autres facteurs ont permis aux animaux importuns de s'adapter et de proliférer. Plusieurs résolutions de la part des producteurs agricoles sont régulièrement transmises au MFFP en plus des pressions qui sont répétées à diverses occasions.

Le MFFP procède actuellement à des consultations, dans toutes les régions du Québec, sur le Plan de gestion du cerf de Virginie ainsi que sur la révision mi-mandat du Plan de gestion du dindon sauvage. Le 5 mars dernier, un comité de producteurs agricoles et forestiers de l'Estrie recevait Anaïs Gasse, biologiste du MFFP. Elle leur fait part d'une nouvelle approche de gestion. Les participants ont ainsi pu lui faire plusieurs recommandations. Les membres du comité sont confiants que l'ouverture dont fait preuve le ministère puisse fournir des outils pour faciliter le contrôle des surpopulations.

L'écosystème de la faune et de la flore est en déséquilibre à plusieurs endroits de notre territoire. En plus des pertes occasionnées dans les secteurs agricole et forestier, le nombre d'accidents de la route causés par la faune augmente de façon importante; ce qui affecte la sécurité des citoyens et l'économie de la région.

Le comité Faune demeure à l'affût des orientations du MFFP et poursuivra ses représentations.



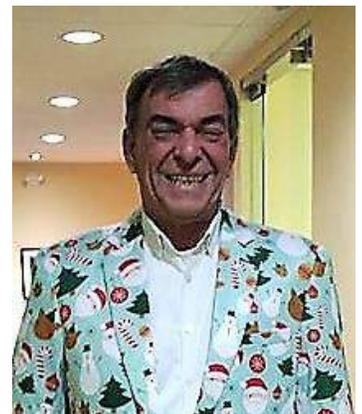
C'est l'heure de la retraite pour Robert Trudeau

Diane Lacroix, directrice régionale

Après 36 ans dans les coulisses de l'UPA-Estrie, notre ami Robert Trudeau a pris sa retraite le 15 février dernier. Nous lui souhaitons tout le repos qu'il mérite et de nouveaux projets pour remplacer ses multiples soirées de réunions. Robert a accompagné, notamment, les syndicats des producteurs de bovins et les acériculteurs pendant de nombreuses années. Mais à vrai dire, il a touché à tout et tout l'monde le connaît.



C'est maintenant Dominique Desautels qui accompagnera les producteurs de bovins et François Roberge fera de même pour les acériculteurs. Quant aux syndicats locaux de Memphrémagog et du Val-St-François-et-Sherbrooke, ils ont été confiés aux bons soins de Laurie-Anne Dubeau.



Journée cultures émergentes : petits fruits et noix

12 avril

Église de Saint-Camille | Webdiffusion

Vous voulez apprendre comment atteindre le plein rendement dans vos cultures de sureau? Ou comprendre ce qui limite la productivité dans vos champs? Venez trouver les réponses à vos questions le 12 avril prochain, lors de la Journée cultures émergentes : petits fruits et noix! Cette année encore, les participants auront la chance d'assister à des conférences d'intérêt présentées par des professionnels du milieu.

Inscrivez-vous d'ici le 5 avril pour profiter du tarif préférentiel

www.mapaq.gouv.qc.ca/estrie (calendrier des événements)

Programme d'appui pour la conversion à l'agriculture biologique 2015-2022

Les exploitants agricoles qui entreprennent une conversion de leurs activités pour se tourner vers le biologique ou qui augmentent la superficie qu'ils consacrent à la production biologique peuvent bénéficier d'une subvention. **Important** : la demande doit être faite au **plus tard six mois** après la délivrance de la précertification ou de la certification.

Information :

Geneviève Legault, agronome

genevieve.legault@mapaq.gouv.qc.ca

819 820-3001, poste 4355



Prime-Vert 2018-2023

Ce programme, réalisé en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, offre une aide financière aux producteurs pour réaliser des actions agroenvironnementales sur leur ferme. Ces actions offrent plusieurs avantages, notamment :

- diminuer l'exposition aux pesticides pour l'utilisateur et pour la population;
- améliorer la qualité de la pulvérisation des pesticides afin d'éviter des applications inefficaces;
- permettre une meilleure gestion de l'eau de ruissellement au champ et favoriser la santé des sols;
- augmenter la portance des sols, notamment en réduisant le risque de compaction;
- réduire le lessivage des nutriments et des pesticides par une meilleure gestion de l'irrigation;
- et plus encore!

Le taux d'aide peut atteindre jusqu'à 90 % pour certaines interventions réalisées par :

- les entreprises détenant une précertification ou une certification biologique;
- les entreprises de la relève;
- les producteurs de bovins de boucherie situés dans les territoires ciblés pour les aménagements alternatifs;
- les entreprises impliquées dans un projet d'approche de mobilisation collective.

Pour en savoir plus sur les aides financières offertes par le Prime-Vert et pour connaître les interventions admissibles, visitez le www.mapaq.gouv.qc.ca/primevert

Information :

Caroline Martineau, agronome

caroline.martineau@mapaq.gouv.qc.ca

819 820-3001, 4351

L'UPA-Estrie vous invite à vous exprimer

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale

Responsable de l'entente sectorielle de développement bioalimentaire - volet formation agricole

Les producteurs et productrices agricoles se sont exprimés lors des différentes consultations des plans de développement de la zone agricole (PDZA). Toutes les MRC de l'Estrie, incluant la Ville de Sherbrooke, ont ciblé la formation agricole comme outil pour répondre à plusieurs problématiques qui vous touchent comme : le développement des compétences des gestionnaires, le recrutement de la main-d'œuvre spécialisée ou le développement d'une relève qualifiée.

Le Collectif régional en formation agricole de l'Estrie a été mandaté pour réaliser un diagnostic de la formation agricole. Un questionnaire circule actuellement en ligne. Il vise à récolter votre opinion afin de bonifier l'offre de formation agricole en Estrie. Vos réponses serviront à mettre en place des projets qui répondent réellement à vos besoins.

Faites entendre votre voix. Vous trouverez le lien vers le questionnaire sur la page d'accueil de www.upa.qc.ca ou sur la page [Facebook de la Fédération l'UPA-Estrie](#).

Formation continue ou initiale, formation en ligne, en classe ou hybride, mentorat d'affaires et compagnonnage sont autant de moyens de développer vos compétences ou celles de vos employés et ainsi d'augmenter votre compétitivité ou votre rentabilité. Vos réponses permettront à l'UPA-Estrie et à ses différents collaborateurs (Cégep de Sherbrooke, CRIFA, Maison familiale rurale, etc.) de mettre en place, de bonifier ou de mieux faire connaître les différents programmes ou projets.

Pssst! Si vous désirez répondre au questionnaire par téléphone, n'hésitez pas à contacter Laurie-Anne Dubeau au 819 346-8905, poste 146.



Faites croître votre
entreprise grâce à
la formation
agricole

Remplissez le questionnaire en ligne
pour nous aider à développer une offre
qui répond à vos besoins.

Entre temps, pour tous vos besoins en formation agricole, consultez l'U+ le portail de la formation continue de l'UPA à uplus.upa.qc.ca ou contactez Stéphanie Forcier au 819 346-8905, poste 114 ou à sforcier@upa.qc.ca.

Connaissez-vous www.info-sols.ca?

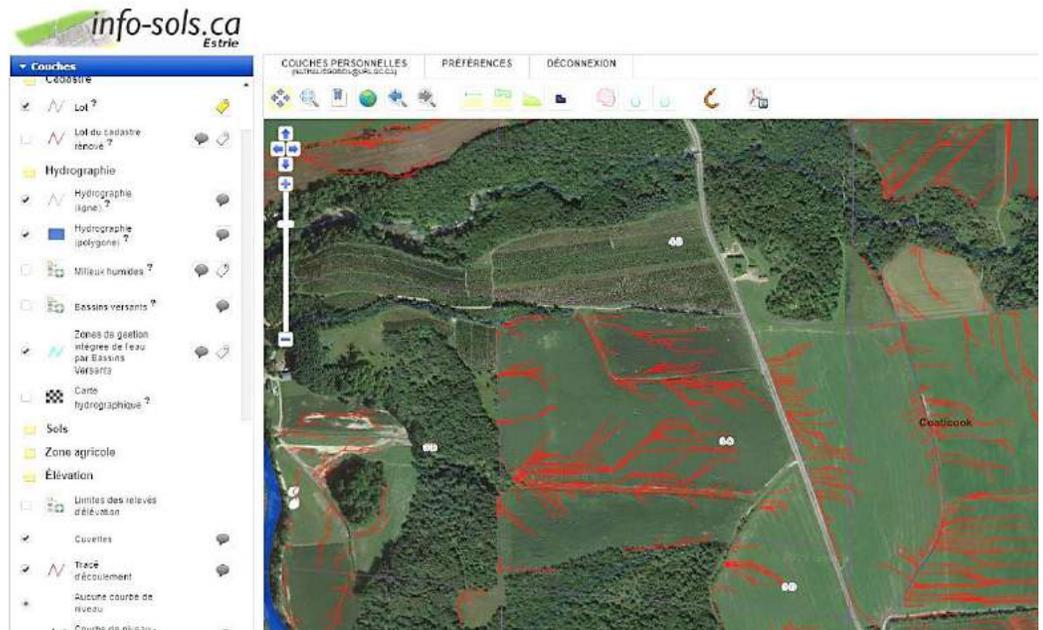
Nathalie Gobeil, responsable de l'aménagement du territoire

Info-sols est une application Web offrant aux producteurs et aux intervenants agricoles des informations géographiques sur les terres agricoles de la région. Vous y retrouverez notamment les limites municipales, le réseau routier, la compilation cadastrale et cadastre rénové, les cultures, la pédologie des sols, les plans de drainage, l'hydrographie, des photos aériennes multi-dates ou le relief des champs cultivés (modèle numérique de terrain, courbes de niveau et cuvettes).

Prendre des décisions éclairées

Ce site facilite la prise de décisions touchant l'aménagement et la gestion des sols et des cultures. Par exemple; les photos aériennes de printemps permettent de repérer les endroits affectés par une érosion importante lors de la fonte des neiges, de même que les surfaces plus humides du sol.

Des milliers de plans de drainage numérisés et dénominalisés ces dernières années sont déjà accessibles. Ces plans incluent généralement l'identification des drains réellement installés. Ces données offrent aussi une meilleure compréhension de la gestion de l'eau en milieu agricole qui pouvant contribuer à réduire l'érosion. De surcroît, l'accès à ces informations pertinentes soutient les producteurs et les intervenants agricoles dans l'adoption de pratiques agricoles durables.



Droit de passage

Chemin de fer Central Maine & Québec Railway

Certains producteurs ont reçu une lettre de la compagnie de chemin de fer Central Maine & Québec Railway (CMQR) leur demandant de payer une facture relative à un droit de passage annuel rétroactivement à 2015. Pour certains, le montant à débourser représente plus de 4 000 \$.

Andrée Martel, une agricultrice de Potton, a amorcé des démarches auprès de l'Office du Transport du Canada. Elle souhaite regrouper le plus grand nombre de citoyens concernés possible.

L'Office est un tribunal quasi judiciaire indépendant et un organisme de réglementation ayant les pouvoirs d'une cour supérieure. Un des mandats de l'Office est de régler les différends qui surviennent entre les compagnies de chemin de fer de compétence fédérale et les municipalités et leurs citoyens.

Si vous avez reçu cette lettre ou si vous souhaitez obtenir plus d'informations, veuillez s.v.p. contacter Nathalie Gobeil, responsable de l'aménagement, au 819 346-8905, poste 108 ou à nathaliegobeil@upa.qc.ca.

Quelques nouvelles du secteur des grains

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale



La culture des grains en Estrie en 2018

Lorsqu'on parle de culture des grains, on imagine rarement l'Estrie comme une région productrice. Il est vrai qu'à côté de régions comme la Montérégie ou le Centre-du-Québec, notre région fait figure de petit joueur. C'est encore plus vrai si l'on pense aux vastes plaines de l'Ouest canadien. Pourtant, il se cultive de plus en plus de grains en Estrie et il s'agit d'une production en croissance dans notre région. À titre de comparaison, en 2003, nous recensons dans la région 2 242 hectares cultivés en maïs-grain, 102 hectares en soya et 285 hectares en blé. En 2018, la superficie de ces mêmes cultures correspondait à 7 200 hectares pour le maïs-grain, 12 300 hectares pour le soya et 6 900 hectares pour le blé. C'est sans compter les 2 500 hectares d'avoine, les 7 300 hectares de maïs fourrager et les 900 hectares d'orge ensemencés l'année dernière.

Nous pouvons donc en conclure que la production des grains s'accroît et se diversifie d'année en année. De son côté, la culture biologique des grains et céréales semble gagner en popularité, alors qu'une trentaine de fermes certifiées sont inscrites au répertoire de l'agriculture biologique du MAPAQ.

Des nouvelles de la dernière assemblée générale

L'assemblée générale des Producteurs de grains de l'Estrie s'est déroulée le 31 janvier dernier à Sherbrooke. Les élections ont permis de former le conseil d'administration 2019. Il sera composé de Stéphane Vaillancourt, André Bergeron, Rémi Vaillancourt, Dany Mayrand, Denis Routhier, Mickaël Maheux et Éric Pariseau. Stéphane Vaillancourt a également accepté d'être reconduit comme président des Producteurs de grains de l'Estrie.

Trois résolutions ont également été adoptées. La première demande à l'UPA de poursuivre les démarches afin d'assurer un meilleur contrôle de la faune. Une deuxième résolution demande que des représentations soient faites auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour mettre en place des mesures de formation et d'accompagnement efficaces des producteurs pour leur éviter des pénalités en lien avec des erreurs administratives qui pourraient survenir dans l'application de la réglementation sur les pesticides. La troisième résolution demande de permettre la remise en culture de terres non cultivées, ce qui est actuellement interdit par le Règlement sur les exploitations agricoles.

Enfin, les Producteurs de grains du Québec ont présenté les grandes lignes d'une campagne promotionnelle visant à faire connaître les grains du Québec. En effet, après avoir consulté des groupes de citoyens, on constate que les grains du Québec sont peu connus et que les gens ne savent pas qu'ils se retrouvent dans une foule de produits. Plusieurs croient même qu'il ne se produit pas de grains au Québec et que ceux que nous consommons proviennent de l'Ouest canadien et des États-Unis!

Registre d'utilisation des pesticides

N'oubliez pas que, pour certaines catégories de pesticides et herbicides, les producteurs doivent maintenant tenir un registre d'utilisation. Ce registre doit être fourni, sur demande, au MELCC et doit obligatoirement contenir certains renseignements. Il est important de bien remplir votre registre et de vous assurer de la conformité des renseignements que celui-ci contient car selon la loi le producteur est responsable des renseignements contenus dans le registre, même s'il ne les a pas inscrits lui-même.

Le MELCC produit des modèles, à l'intention des producteurs, qu'il est possible de consulter au www.environnement.gouv.qc.ca/pesticides/permis/code-gestion/outils.htm. Vous pouvez aussi communiquer avec Dominique Desautels au 819 346-8905, poste 135, pour les obtenir.

Journée de distribution d'arbres et d'information sur les plantations de feuillus

Benoit Truax, Ph. D., Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est (FRFCE)

Ce printemps, nous organisons une journée de distribution d'arbres et d'information sur les plantations de feuillus multifonctionnelles (production de bois de qualité et de biomasse, bandes riveraines, restauration des milieux naturels, agroforesterie, captage du CO₂). Sur place, des passionnés de la forêt fourniront des conseils pratiques pour réussir votre plantation. Des milliers d'arbres seront distribués gratuitement (chênes, caryers, noyers, érables, peupliers hybrides).

Lors de l'événement, nous désirons recruter des producteurs agricoles et forestiers qui aimeraient planter davantage d'arbres feuillus sur leurs terres en 2020-2021. Différents environnements de plantation sont ciblés (bandes riveraines et friches agricoles, jeunes forêts dégradées et lisières forestières).

Où: Abbaye de St-Benoît-du-Lac, (stationnement près du verger)

Quand: samedi 11 mai 2019, de 9 h à 15 h

Contact: Benoit Truax, Ph. D. 819 821-8377, btruax@frfce.qc.ca, www.frfce.qc.ca



La MRC du Granit est à l'honneur!

Le 18 avril de 8 h 30 à 16 h 30

Gratuit! (dîner et stationnement non inclus)

Témoignages de producteurs:

Jean-Martin Fortier – Jardins de la Grélinette

François Couture – Ferme Couture

Caroline Fillion – Ferme Fillannoef

Mélissa Nadeau – Marché du Ruisseau d'Or

Conférenciers:

Ghislain Lefebvre - CIBLE

Brigitte Paré - conseillère en transfert d'entreprise, CMCA

Michel Vaudreuil - agr. conseiller en gestion agricole, CMCA

Visitez la page [Facebook du SYRAE](#) pour tous les détails.

La certification VBP+, vous connaissez?

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale



La production bovine est le seul secteur de protéine animale à ne pas avoir de programme de certification obligatoire. C'est pourquoi un programme volontaire a été mis en place et reconnu par la Table ronde canadienne sur le bœuf durable. La certification VBP+ (pour Verified Beef Production) est donc un programme canadien de certification de salubrité à la ferme, de soins des animaux, de biosécurité et d'environnement. Il s'adresse plus spécifiquement aux producteurs de veaux d'embouche et de bouvillons d'abattage.

Comment ça fonctionne

Dans un premier temps, un producteur intéressé à adhérer à la certification doit suivre une formation offerte par les Producteurs de bovins du Québec (PBQ). Dans le cadre de cette formation, il est invité à remplir un questionnaire d'auto-évaluation de sa ferme. Ces deux premières étapes franchies, il peut se préparer à recevoir un auditeur à la ferme qui lui fera des recommandations et procédera à la certification. La certification est d'une durée de cinq ans et est renouvelable, à la suite d'un audit. Afin d'être certifié, le producteur doit remplir certaines conditions obligatoires quant à ses pratiques à la ferme et tenir certains registres. Les autres éléments du programme constituent des recommandations, qu'il peut être intéressant de suivre, mais qui ne sont pas obligatoires.

Le coût d'une certification

Pour faciliter l'adhésion et l'accès des producteurs au programme, il a été convenu que les frais de gestion du programme, comme l'accompagnement des producteurs, la gestion de la base de données, la revue des registres ou le suivi des actions correctives, sera assumé à court terme par l'agence de vente des veaux d'embouche, à même les contributions spéciales pour la production et la mise en marché. Seul le coût de l'audit est payé par le producteur. Il faut prévoir entre 400 \$ et 500 \$, selon le niveau de préparation du producteur.

Une aide financière pour vous soutenir

Afin de soutenir les producteurs qui souhaitent faire certifier leur entreprise, les PBQ ont pris la décision de rembourser un montant de 100 \$ sur les coûts de l'audit aux 30 premiers producteurs qui procéderont au processus de certification. Les Producteurs de bovins de l'Estrie ont également décidé de rembourser un montant de 100 \$ à leurs membres pour les frais de l'audit.

SYRAE | **FR AQ** **Journée Relève**
C'est le printemps,
Tous en mouvement!

Samedi 6 avril 2019
De 11 h 30 à 15 h 30

Rendez-vous à la Brasserie Le Jasper
160, route 216, Stoke

Visites de la **Miellerie Lune de miel** et de la **Ferme Lieutenant**

Le nom de la personne gagnante du grand tirage de la bourse d'études de 1 000 \$ sera enfin dévoilé! Psst : vous avez jusqu'au 31 mars pour déposer votre candidature.
Détails: ldesnoyers@upa.qc.ca

Partenaire de l'évènement: **Desjardins** Entreprises

Pour certifier votre entreprise

Une première formation réunissant une vingtaine de producteurs a été offerte le 11 mars dernier. Si un nombre significatif de producteurs le souhaite, il pourrait être envisagé d'en organiser une autre. Une formation en ligne sera également bientôt disponible. Pour toute information, vous pouvez contacter Nathalie Côté des PBQ au 450 679-0540, poste 8460. Pour organiser une formation en Estrie, contactez Dominique Desautels au 819 346-8905, poste 135.

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Estrie

Avons-nous votre courriel?
L'UPA-Estrie souhaite moderniser sa façon de communiquer avec vous lorsque c'est pertinent. Assurez-vous que nous possédons votre adresse courriel en communiquant avec Michelle Primeau au 819 346-8905, poste 150 ou à estrie@upa.qc.ca.

Retour sur l'AGA des Producteurs de lait de l'Estrie

Jasmine Maurice, adjointe administrative des PLE



Les producteurs de lait de l'Estrie se sont réunis en assemblée générale annuelle le 4 mars dernier. Lors de cette journée, ils ont voté des résolutions qui ont été ensuite transmises aux Producteurs de lait du Québec, aux Producteurs laitiers du Canada et à la Fédération de l'UPA-Estrie.

Yvon Boucher, président des Producteurs de lait de Montérégie-Est et 2^e vice-président des Producteurs de lait du Québec (PLQ) a résumé les dossiers en cours tels que : les actions du comité quota P5, le déclenchement des mesures exceptionnelles pour le prix du lait et le suivi du programme proAction. Geneviève Rainville, directrice de la recherche économique des PLQ, a ensuite présenté les perspectives d'avenir du prix du lait. Cette présentation fut d'ailleurs fort appréciée des producteurs présents.

Le conseil d'administration a ensuite réélu Bruno Letendre à la présidence, Marcel Blais à la vice-présidence et Douglas Morisson à la 2^e vice-présidence.

Finalement, nous offrons toutes nos félicitations à la ferme Filiale inc. de Saint-Ludger qui a remporté l'or au concours Lait'Xcellent 2018.



Marilyne Filion de la Ferme Filiale inc. et Alexandre Roy, administrateur de la relève.



ProAction

Affiches de biosécurité pour fermes laitières

Des affiches de biosécurité pour les fermes laitières sont disponibles au bureau de l'UPA-Estrie. Vous n'avez qu'à passer nous voir et nous vous en remettons une ou deux, selon vos besoins.

C'est un départ pour la Coopérative de remplacement de main-d'œuvre de la région de Coaticook!

Stéphanie Forcier, conseillère à la vie syndicale

Valérie Giguère, conseillère à la main-d'œuvre

Après plusieurs mois de promotion et plusieurs séances d'informations, nous avons été en mesure de recruter six membres producteurs et de lancer officiellement une Coop de remplacement de main-d'œuvre dans Coaticook.



C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons l'embauche de David Beauvais comme agent de remplacement attiré aux entreprises membres de la Coopérative. Il desservira tout d'abord les producteurs membres de Coaticook, mais rien ne nous empêche d'étendre la coop ailleurs en Estrie.

Rappelons que cette coopérative vient offrir aux agriculteurs de la MRC de Coaticook et des environs des services de remplacement occasionnels, notamment lorsque surviennent de situations d'urgences ou lorsque les producteurs ont besoin de répit.

La coop sera un satellite de d'une structure déjà existante. La gestion administrative se fera donc à partir de la coop des Bois-Francs.

Nous sommes toujours en période de recrutement de nouveaux membres. Contactez-nous au 819 346-8905, poste 114.



Hausse importante de la valeur des fermes

Il est encore temps de contester le nouveau rôle d'évaluation foncière

François Roberge, conseiller à la vie syndicale

L'automne dernier, plusieurs producteurs ont reçu un avis de leur municipalité indiquant la nouvelle évaluation foncière de leur entreprise à la suite du dépôt du nouveau rôle d'évaluation. Une hausse importante de la valeur des fermes a été constatée, principalement en ce qui a trait à la valeur des terres agricoles.

Pourquoi mon évaluation a-t-elle tant augmenté?

La *Loi sur la fiscalité municipale* oblige les municipalités à déposer un nouveau rôle d'évaluation (valeurs des propriétés) tous les 3 ans. Cependant, la Loi permet aux municipalités de moins de 5000 habitants de le reconduire pour un cycle de 3 ans. Plusieurs municipalités déposent donc un nouveau rôle d'évaluation seulement après 6 ans.

La hausse de l'évaluation est principalement due à l'augmentation de la valeur des terres agricoles, soit entre 40 % et 50 % pour les 6 dernières années. L'augmentation de la valeur des terres observée reflète les données pour l'Estrie fournies par Financement agricole Canada dans son rapport *Valeur des terres agricoles* soit : 2017 : 5,1 %, 2016 : 10,4 %, 2015 : 9,6 %.

Comment procéder si vous êtes en désaccord avec la valeur de votre propriété?

Étape 1 : Se poser la question suivante : si je vends ma propriété aujourd'hui, est-ce que je peux la vendre à la valeur de l'évaluation?

Étape 2 : Communiquer avec la municipalité ou le représentant de l'évaluateur de la municipalité pour avoir des explications sur l'évaluation foncière.

Étape 3 : Déposer, si les doutes persistent, une demande de révision administrative de l'évaluation foncière.

Comment faire une demande de révision administrative de votre évaluation foncière?

La procédure pour effectuer une demande de révision est décrite au verso de votre compte de taxes. La procédure peut aussi être jointe à l'avis d'évaluation reçu.

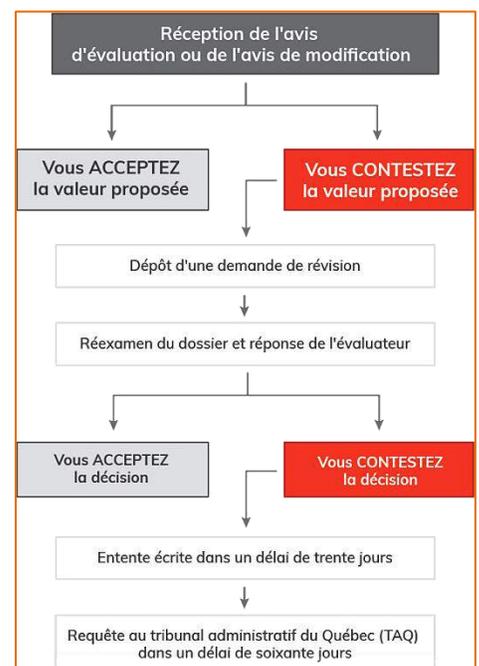
Toutefois, le délai prescrit pour effectuer une demande de révision est très strict, soit la plus tardive des échéances entre :

- Avant le 1^{er} mai qui suit l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation ou
- 60 jours suivant l'expédition de l'avis d'évaluation.

Pour qu'une demande de révision soit recevable, elle doit remplir les conditions suivantes :

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin. Ce document est mis à votre disposition par votre municipalité;
- Être déposée en personne à l'endroit déterminé par votre municipalité ou envoyée par courrier recommandé;
- Être accompagnée, le cas échéant, de la somme exigible, laquelle est établie par l'organisme municipal responsable de l'évaluation en fonction des montants maximums fixés par le gouvernement.

Les étapes d'une demande de révision



À la rencontre des agricultrices chez elles, dans leur patelin

Yolande Lemire, présidente des Agricultrices de l'Estrie



Le conseil d'administration des Agricultrices de l'Estrie a décidé de sortir visiter les différents secteurs de l'Estrie pour rencontrer ses membres là où elles sont. Nous avons compris l'importance d'effectuer cette tournée lorsque Marie-Claude Roy, membre des agricultrices du Granit, partageait ses préoccupations quant au projet de voie ferrée autour de Lac-Mégantic. Bien que nous sommes capables de comprendre l'impact de ce projet sur la région, il était difficile de nous en faire une image claire; un visuel.

C'est de ce constat qu'est née l'initiative de l'itinérance ou le décloisonnement de nos conseils d'administration. Ces rencontres nous permettront de nous rendre dans chaque secteur. Nous y découvrirons, bien sûr, les paysages, mais aussi les particularités de chacun des territoires.

La formule sera simple; une date, une heure, un lieu. Nous pourrons y ajouter une conférence ou un dîner-causerie à l'occasion et inviter les membres ou non-membres à participer comme observatrice. Nous voulons partager nos actions. Nous désirons que nos membres entendent les orientations, les discussions et les décisions qui en découlent.

Dernièrement, nous avons tenu notre premier conseil d'administration dans la MRC des Sources. Deux de nos membres ont assisté à notre réunion et nous ont partagé leurs expériences, leur réseau et les ressources dont elles disposent ce qui a permis de bonifier le projet. C'est ça les agricultrices! Faire valoir ses compétences, ses ressources, son réseau, s'entraider, collaborer, participer, avancer, s'informer et se former.

Notre prochaine rencontre, **le 16 avril** prochain, aura lieu dans le secteur Coaticook. Il y aura un dîner-causerie dans une cabane à sucre de la région. Consultez régulièrement la page [Facebook des Agricultrices de l'Estrie](#). Nous y déposerons l'ensemble de l'information. Mesdames, agricultrices, venez nous rencontrer! Pour devenir membre des Agricultrices de l'Estrie, contactez Jocelyne Plouffe au 450 532-8848 ou à mylix@cooptel.qc.ca.

La MRC du Granit fait l'inventaire des peuplements d'érables (érablière)

François Roberge, conseiller à la vie syndicale

Le département de l'évaluation de la MRC du Granit a fait parvenir un formulaire de collecte de données aux propriétaires de lot possédant un peuplement d'érables de plus de 1 ha et situé dans l'une des municipalités dont un nouveau rôle sera déposé en 2020, soit : Courcelles, Frontenac, Marston, Piopolis, Saint-Sébastien, Stratford et Stornoway. L'objectif de la MRC est d'établir un inventaire du peuplement acéricole pour établir les nouveaux rôles d'évaluation.

En vertu de l'Article 18 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, le propriétaire doit y répondre, sans quoi celui-ci s'expose à une amende allant de 100 \$ à 50 000 \$. Si un propriétaire ne répond pas au questionnaire, son peuplement d'érables pourrait être considéré comme une érablière en exploitation et détenant un contingent.

Plan d'érablière

Le plan d'érablière n'est pas obligatoire. Si un propriétaire ne possède pas de plan d'érablière ou d'aménagement, il n'est pas obligé d'en faire faire un.

Information : Sylvain Couture,
Coordonnateur de l'évaluation, MRC du Granit,
819 583-0181, poste 106.

DONNÉES À RECUEILLIR	
À indiquer au meilleur de votre connaissance	
SUPERFICIE DE L'ÉRABLIÈRE :	hectare <input type="checkbox"/> acre <input type="checkbox"/>
NOMBRE D'ENTAILLES EN EXPLOITATION :	À compléter
CONTINGENT DE LA FPAQ :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
VOLUME :	livres
PRÉSENCE D'ÉRABLE ROUGE :	OUI <input type="checkbox"/> % estimé NON <input type="checkbox"/>

À compléter. Sert à classer le peuplement « érablière » ou « forêt feuillus »

Invitation à une soirée-conférence

Réglementation sur les pesticides : par où commencer?

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale

Le Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François invite toutes les productrices et tous les producteurs agricoles de l'Estrie à une soirée-conférence sur les pesticides.

Au menu : la réglementation fédérale et les nouvelles mesures provinciales en vigueur depuis le 8 mars 2018, la manipulation sécuritaire des pesticides et le plan d'action pour la phytoprotection de l'Union.

La conférence sera prononcée par Katia Colton-Gagnon, agronome, coordonnatrice-spécialiste en phytoprotection à la Direction des recherches et des politiques agricoles de l'UPA.

Quand : le mardi 30 avril à 19 h

Où : Salle Guy-Veilleux, 75, Rue Castonguay, Cookshire-Eaton

Merci de confirmer votre présence à Michelle Primeau au 819 346-8905 ou à estrie@upa.qc.ca.



Réglementation sur les pesticides : par où commencer?

Soirée-conférence
Mardi 30 avril à 19 h

**SALLE GUY VEILEUX
75, RUE CASTONGUAY
COOKSHIRE-EATON**

GRATUIT

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Haut-Saint-François

L'actualité des syndicats de Frontenac et du Granit

François Roberge, conseiller à la vie syndicale



Entente sur l'épandage de matière fertilisante à Lambton

Pour la troisième année, la municipalité de Lambton et l'UPA de Frontenac ont convenu d'une entente sur l'épandage de matière fertilisante à Lambton. L'objectif de cette entente est de favoriser la cohabitation harmonieuse entre les citoyens, les villégiateurs et les producteurs agricoles. Au cours des deux dernières années, certaines frictions ont été adoucies grâce à cette entente.

Valorisation de la diplomation agricole

L'UPA de Frontenac est à élaborer un projet qui récompensera les jeunes et moins jeunes du territoire qui ont complété une formation liée au secteur agricole au cours de la dernière année. Une annonce sera faite sous peu.

L'ARTERRE

L'automne dernier, la MRC du Granit a adhéré au service l'ARTERRE. L'ARTERRE est un outil facilitant l'accès au monde agricole en maillant des aspirants-agriculteurs à des propriétaires agricoles et fonciers. Si vous souhaitez soutenir l'établissement de gens dynamiques, sérieux et qualifiés en agriculture en prêtant, louant ou vendant une terre, un bâtiment ou autre, n'hésitez pas à contacter Jean-Pierre Bellegarde, l'agent de maillage de la MRC du Granit au 819 583-0181, poste 200.

Ligne d'Hydro-Québec Appalaches-Maine

Au printemps 2018, Hydro-Québec a amorcé des études visant la construction d'une nouvelle interconnexion entre son réseau d'électricité et celui du Maine afin d'accroître la capacité d'échanges entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre. En partenariat avec l'UPA-Estrie, l'UPA du Granit est impliquée dans le projet pour défendre les droits et répondre aux inquiétudes des producteurs, conformément à l'entente-cadre négociée entre Hydro-Québec et l'UPA.

PDZA de la MRC du Granit

Approuvé au printemps 2018, le plan de développement de la zone agricole de la MRC du Granit a commencé sa mise en œuvre. Certaines réalisations commencent à voir le jour, tel que l'ARTERRE. Il est maintenant temps d'accélérer la cadence. Le comité de suivi se réunira bientôt. Nous vous tiendrons informés des avancements.

L'UPA des Sources vous informe

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale



Milieux humides et hydriques

La *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*, adoptée en juin 2017, prévoit que les MRC ont l'obligation de se doter d'un plan régional des milieux humides et hydriques. L'UPA des Sources a interpellé la MRC afin de participer aux travaux menant à l'élaboration de ce plan régional, étant donné que la protection des milieux humides et hydriques peut avoir un impact important sur les activités agricoles. Une cartographie des milieux humides du territoire a déjà été réalisée par l'organisme Canards illimités. Elle est disponible en ligne. Pour la consulter, visitez le www.canards.ca/cartographie-detaillee-des-milieux-humides-du-quebec.

Remboursement de frais de formation pour les membres

L'UPA des Sources rappelle à ses membres qu'il est possible de recevoir un montant pour rembourser des frais de formation en lien avec leur production agricole. Pour y avoir accès, vous devez être producteur agricole sur le territoire des Sources, être membre de l'UPA et avoir suivi une formation reliée à l'agriculture.

Un remboursement maximal de 50 % des frais de formation jusqu'à concurrence de 50 \$, par entreprise agricole, par année, est offert.

Les représentations de l'UPA de Memphrémagog

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale



Mémoire pour la vision du schéma d'aménagement de la MRC

Votre Syndicat local en collaboration avec l'UPA-Estrie a déposé un mémoire dans le cadre des consultations publiques sur le projet d'énoncé de vision stratégique du développement de la MRC.

« L'élaboration d'une vision stratégique du développement est la première étape de la démarche de révision du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Memphrémagog. Fruit d'un exercice de mobilisation des élus, cette vision stratégique se veut une image globale de ce que souhaite devenir notre collectivité dans un horizon de planification à long terme, soit de 15 ans ou plus. » - MRC de Memphrémagog

Il va sans dire que le syndicat local compte être très actif dans ce dossier.

Rencontre avec l'adjoint du député provincial

Le 21 février dernier, Guillaume Dame et Serge Beauvais, respectivement président et vice-président du syndicat local, ont rencontré Benoît Tremblay, adjoint de Gilles Bélanger, député provincial de la circonscription d'Orford. L'objectif principal de la rencontre était de sensibiliser les élus aux secteurs agricole et forestier et aux différents enjeux qui nous préoccupent. D'autres rencontres sont prévues afin de poursuivre le dialogue.

Nouvelles l'UPA du Val-Saint-François et Sherbrooke

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale



Suivi du plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Le Syndicat local du Val-Saint-François et Sherbrooke salue le retour d'une ressource en agroalimentaire à la MRC du Val-Saint-François. Mme Véronique Gagnon est en poste depuis septembre et une première réunion de suivi des actions du PDZA a eu lieu en janvier, après presque de 2 ans d'inactivité.

Les projets sont nombreux : poursuite du recrutement de propriétaires (déjà 40 !) pour le projet L'ARTERRE, organisation d'un séjour exploratoire agricole, organisation d'une randonnée gourmande et révision du règlement d'abattage d'arbres qui entrera en vigueur à l'automne prochain.

Répertoire agroalimentaire

La MRC du Val-Saint-François souhaite se doter d'un répertoire des entreprises agricoles, agroalimentaires et de transformation alimentaire afin de faciliter les communications et le développement de ses nouveaux projets. Pour vous inscrire, contactez Véronique Gagnon au 819 845-7871, poste 229 ou agriculture@val-saint-francois.com.

Études des règlements municipaux

Dans le cadre des actions du PDZA de Sherbrooke, un comité formé de la Ville de Sherbrooke, de propriétaires d'entreprises agricoles et de l'UPA-Estrie a été formé pour étudier les règlements municipaux qui touchent la zone agricole. L'action vise à s'assurer que la réglementation municipale en vigueur ne nuit pas aux entreprises agricoles tout en respectant les orientations gouvernementales, entre autres en matière de gestion des odeurs et en environnement.

Comptes de taxes à Compton

« Quand les agriculteurs sortent, ça sort en gang! »

Stéphanie Forcier, conseillère à la vie syndicale

C'est sur cette remarque du maire de la municipalité de Compton, Bernard Vanasse, qu'a commencé la séance du conseil municipal le 12 mars dernier.

En effet, 70 personnes étaient présentes lors de cette soirée pour exprimer leur insatisfaction à la suite de la hausse faramineuse des taxes foncières agricoles. Sur une hausse de 667 958 \$ des revenus de la municipalité, 415 651 \$ proviennent des taxes foncières agricoles. L'augmentation du compte de taxes d'un propriétaire d'une maison unifamiliale est de 3,48 % alors que celui du propriétaire agricole est de l'ordre de 32,8 %. C'est donc dire que les producteurs assument maintenant 52,2 % du budget de Compton.

Les productrices et producteurs agricoles présents ont demandé à maintes reprises un engagement clair du conseil pour appliquer un taux distinct l'an prochain et ils ont réclamé des solutions immédiates, et ce, sans succès.

Plusieurs producteurs ont questionné le maire et son équipe afin de comprendre pourquoi ceux-ci n'avaient pas travaillé le dossier en amont; sachant que l'Union avait sonné l'alarme cet automne. Rappelons qu'à la suite des dépôts des rôles d'évaluation, l'UPA-Estrie a envoyé une lettre à toutes les municipalités de l'Estrie avant leur planification budgétaire pour les enjoindre à adopter un taux distinct et pour les sensibiliser au plafonnement du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA).

De plus, un administrateur du Syndicat local de l'UPA de Coaticook a été mandaté pour rencontrer les élus de Compton lors d'une séance de travail précédant le dépôt du budget. Le même exercice a été effectué à la Ville de Coaticook et les actions ont porté fruit puisqu'un taux de taxes distinct a été adopté.



Le président du Syndicat local de l'UPA de Coaticook, Philipp Stirnimann, a affirmé au conseil municipal : *« Ce n'est pas vrai que les producteurs sont une vache à lait pour une municipalité (...), l'augmentation du compte de taxes, ça fait une pression sur la relève et ça nuit à l'établissement. Il faut arrêter d'ambitionner à un moment donné! Ce qu'il faut faire, c'est, en premier lieu, l'application d'un taux distinct et évaluer les terres sur leur valeur agronomique; comme il se fait en Ontario. »*

Un autre producteur présent a aussi fait la remarque que les sentiers de motoneige rapportent beaucoup à la municipalité par les retombées indirectes (restauration, station d'essence, etc.) et que les propriétaires terriens n'ont rien en compensation alors que bien souvent ils doivent composer avec des dommages. Il a donc suggéré que les terres agricoles concernées puissent bénéficier d'un crédit de taxes à titre de compensation.

Au moment d'écrire ces lignes, des administrateurs du Syndicat local et des conseillers de l'UPA-Estrie se préparaient à assister à une séance de travail publique en compagnie de l'évaluateur de la municipalité de Compton.

Soyez assurés que le Syndicat local continuera d'être actif dans ce dossier.



Rencontres d'affaires express des Créateurs de saveurs

*Etienne Fremond, conseiller en développement bioalimentaire
Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)*

La formule des rencontres d'affaires express est simple : un producteur rencontre un acheteur. Dès lors, le vendeur a 10 minutes pour présenter son entreprise et faire déguster ses produits. Puis, il passe à la table suivante. Cette formule est optimale pour l'ensemble des parties, car elle permet de créer un maximum de mises en relation entre l'offre et la demande dans un laps de temps réduit.

C'est la formule que le CIBLE a choisi de proposer à ses membres en matinée du 5 mars dernier. Ainsi, quatre tables d'acheteurs Espaces boutiques Créateurs de saveurs ont été dressées et onze producteurs-transformateurs Créateurs de saveurs se sont prêtés à l'exercice de la vente rapide. Comptabilisant ainsi un total de 44 mises en relation en moins de trois heures.



Sylvie Bouffard, directrice générale des Boucheries Face de Bœuf repart de l'événement avec un sac rempli d'échantillons « *J'ai rencontré beaucoup de gens passionnés ce matin, le plus dur va être de faire un choix en fonction des besoins pour la saison qui arrive.* »

Le CIBLE n'en est pas à ses premières armes avec cette formule qui connaît toujours un franc succès. C'est, bien entendu, la demande qui déterminera à quel moment il faudra songer à réitérer l'expérience.

Des produits locaux dans les restaurants de la région.

Le secteur de la restauration est en mouvement constant. Les chefs rivalisent toujours de créativité pour trouver de nouvelles saveurs ou réinventer des recettes traditionnelles. Pour certains, les produits locaux sont un vaste terrain de jeux. Ce qui explique leur présence accrue sur les menus.

Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est a voulu mettre à l'honneur ces chefs qui s'engagent auprès des producteurs et des transformateurs de la région en développant le projet Restaurants complices Créateurs de saveurs.

C'est un partenariat entre Tourisme Cantons-de-l'Est et le CIBLE qui est l'origine de ce projet. Le regroupement rassemble actuellement 19 établissements de restauration et traiteurs qui répondent aux normes de sélections.

C'est donc le 15 avril prochain que sera officiellement lancé le projet, lors d'une journée dédiée à la cuisine locale. Pour l'occasion, les réalisations en cours seront dévoilées et la conférencière, Tara Pereira de Vermont Fresh Network, présentera les projets de valorisation des produits locaux réalisés par son organisme dans l'état américain du Vermont.

N'hésitez pas à consulter la rubrique [Restaurants Complices](#) du site internet createursdesaveurs.com qui répertorie déjà les établissements participants à ce beau projet.



Aspirants-agriculteurs en quête d'un lieu

Lyne Desnoyers, agente régionale L'ARTERRE et conseillère à la vie syndicale



Voici trois des aspirants-agriculteurs qualifiés qui désirent accéder au monde agricole de l'Estrie. Vous avez quelque chose pour eux? Prière de me contacter à ldesnoyers@upa.qc.ca ou au 819 346-8905, poste 136.

Pour en savoir plus sur le service L'ARTERRE, visitez-le : www.arterre.ca/estrie.

CUISINIERS MARAICHERS

- *Le projet Cantouque est un projet agrotouristique incluant une ferme, une table champêtre et un gîte. Les trois aspirants recherchent une terre de 10 hectares cultivables, de préférence dans la MRC Memphrémagog.*

COOP DE TRAVAILLEURS

- *Nous sommes à la recherche d'un coin de terroir pour démarrer un projet agricole diversifié. Nous souhaitons cultiver à terme autour de 5 hectares, élever quelques porcs au pâturage, des poules pondeuses et installer un rucher. Nous misons sur un modèle biologique, semi-mécanisé, à échelle humaine, pouvant faire vivre quatre personnes. Nous sommes tombés sous le charme de l'Estrie et nous sommes impatients de participer au dynamisme de sa communauté, de prendre part aux ouvrages de la terre et ainsi, de révéler ses richesses, une récolte à la fois.*

ÉRABLIÈRE AVEC CONTINGENT OU FERME LAITIÈRE

- *Jeune famille dans la trentaine, soucieuse de son prochain, respectueuse et réfléchie, désirant s'épanouir en milieu agricole. Équipe multidisciplinaire, formée d'un technologue en production animale, étudiant au baccalauréat en administration, d'une infirmière clinicienne et d'un nouveau-né. Nous cumulons de l'expérience en production laitière, avicole et porcine ainsi que des aptitudes et intérêts marqués pour la production forestière et acéricole. Orientés vers le développement durable, les saines pratiques environnementales, le bien-être animal et l'amélioration continue, nous souhaitons apporter notre contribution à l'agriculture de demain.*